



Vu pour être annexé à mon arrêté
 en date de ce jour
 AUXERRE, le 7 NOV. 2011
 Le Préfet,
 Pour le Préfet,
 Le Secrétaire Général,

**Plan de prévention des risques
 naturels prévisibles**

Risque d'inondation

Patrick BOUCHARDON

Commune de SAINT-LÉGER-VAUBAN

Zonage réglementaire

Légende :

- Zone d'interdiction
- Zones réglementées
- Zones sans contrainte spécifique
- Cote de référence m NGF

PPR approuvé le 7 NOV. 2011

— — — Limite communale

Service instructeur : Direction départementale des territoires de l'Yonne
 Bureau d'études technique : Alp'Géorisques

Date : Août 2010

Echelle : 1/5 000

Dernière modification : 01/09/2010 - Alp'Géorisques

